

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric, convoquée par avis signifié à chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Ulric tenue le 18 octobre 2021 à 19h00.

Sont présents les conseillers(ères) : Gaétan Bergeron, Steve Bernier, Jean-François Caron, Annie Bernier, Nancy Paquet et formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Caron, maire.

Madame Louise Coll, directrice générale\secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

### **1-OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h00.

### **2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2021-227**

- 1-Ouverture de la séance
- 2-Adoption de l'ordre du jour
- 3-Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 4-Nomination des signataires des chèques et des autres effets bancaires
- 5-Liste des donateurs et rapport de dépenses
- 6-Avis d'élection – scrutin 12-12-2021 conseiller siège no : 4
- 7-Octroi du contrat Caractérisation écologique de la zone visée par les travaux prévus –  
-Mise aux normes de l'eau potable
- 8-Ouverture des soumissions « Étude géotechnique – Mise aux normes de l'eau potable »
- 9--Octroi du contrat « Étude géotechnique – Mise aux normes de l'eau potable »
- 10-Période de questions réservée au public
- 11-Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Steve Bernier  
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour soit adopté  
tel que présenté.

ADOPTÉE

### **3- DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres suivants déposent leur formule de déclaration des intérêts pécuniaires dûment complétés, conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*:

- M. Michel Caron, maire
- M. Gaétan Bergeron, conseiller siège no : 1
- Mme Annie Bernier, conseillère siège no : 2
- Mme Nancy Paquet, conseillère siège no : 3
- M. Jean-François Caron, conseiller siège no : 5
- M. Steve Bernier, conseiller siège no : 6

### **4- NOMINATION DES SIGNATAIRES DES CHÈQUES ET DES AUTRES EFFETS BANCAIRES**

**2021-228**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Caron  
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser Madame Louise Coll, directrice générale\secrétaire-trésorière et Monsieur Michel Caron, maire, signataires au compte bancaire de la Municipalité de Saint-Ulric, ou en l'absence de l'un d'eux, d'autoriser Mme Francine Massé, substitut à la directrice générale et Madame Annie Bernier substitut au maire.

ADOPTÉE

**5- LISTE DES DONATEURS ET RAPPORTS DE DÉPENSES DES CANDIDATS  
SCRUTIN 07-11-2021**

La directrice générale procède au dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses concernant le scrutin du 7 novembre 2021.

Les six candidats élus sans opposition ont remis leur liste des donateurs ainsi que le rapport de dépenses.

**6- AVIS D'ÉLECTION – SCRUTIN 12-12-2021 – CONSEILLER SIÈGE NO : 4**

La directrice générale informe les membres du conseil que suite à la fermeture des mises en candidatures le 1<sup>er</sup> octobre, le siège numéro 4 a resté vacant. Il y a recommencement des procédures scrutin le 12 décembre 2021, la période des mises en candidature du 22 octobre au 5 novembre 2021 à 16h30.

**7- OCTROI DU CONTRAT CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE DE LA ZONE VISÉE PAR LES TRAVAUX PRÉVUS – MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE**

**2021-229**

Il est proposé par Madame Annie Bernier et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ère) d'accorder le contrat de caractérisation écologique de la zone visée par les travaux prévus, projet de mise aux normes de l'eau potable à l'entreprise Activa Environnement au montant de 6 760\$ + taxes.

ADOPTÉE

**8- OUVERTURE DES SOUMISSIONS « ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE »**

L'ouverture des soumissions a eu lieu à 15h00, le 7 octobre 2021 devant public au 128, avenue Ulric-Tessier.

La directrice générale procède au dépôt de l'ouverture des soumissions pour l'étude géotechnique pour la mise aux normes de l'eau potable.

**9- OCTROI DU CONTRAT « ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE »**

**2021-230**

CONSIDÉRANT que deux soumissions conformes ont été déposées :

Englobe au montant de 79 020\$ + taxes et LER Inc. au montant de 61 075\$ + taxes;

Il est proposé par Madame Nancy Paquet

et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ère) d'accorder le contrat de l'étude géotechnique pour la mise aux normes de l'eau potable à l'entreprise LER Inc. au montant de 61 075\$+ taxes.

ADOPTÉE

**10- PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Il y a eu une période de questions réservée au public.

**11-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2021-231**

L'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par Madame Nancy paquet

et RÉSOLU que la séance soit close à 19h15.

ADOPTÉE

-----

*Je Michel Caron, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Louise Coll, GMA  
Directrice générale\secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Michel Caron, maire

